

Enquête de satisfaction du personnel

premiers résultats disponibles

La direction générale a été informée des résultats de l'enquête de satisfaction du personnel 2014. Vous êtes 872 à y avoir répondu, pour un taux de participation de 35% (37% en 2012).

Les résultats sont proches de ceux de l'enquête réalisée en 2012. Ainsi, le taux global de satisfaction s'élève cette année à 74% (contre 78% en 2012).

Cette année, il a été possible également de mettre en évidence les résultats de certains services, dès que 10 personnes avaient répondu à l'enquête. Ainsi, les scores peuvent différer en fonction des départements, et le même constat est possible au niveau des différents services d'un même département.

Une présentation sera effectuée au conseil d'administration dans sa séance du mois de janvier. Puis, les chiffres concernant les résultats de l'institution vous seront adressés avec vos fiches de salaire. Une présentation des résultats détaillés sera ensuite réalisée dans chacun des départements (uniquement les résultats le concernant). Enfin, des mesures d'amélioration seront prioritaires, que ce soit au niveau de l'Hôpital, des départements ou des services.

La direction générale souhaite encore remercier toutes celles et ceux qui ont répondu à cette enquête. Dans un objectif d'amélioration continue, elle rappelle qu'il a été prévu que cet exercice se réitère régulièrement.

Alain Christinet, directeur des ressources humaines

Nouvelle directrice logistique dès le 1^{er} décembre 2014

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que, séduit par ses compétences et sa personnalité fédératrice, le conseil d'administration de l'HNE a désigné à la fonction de directrice logistique, dans sa séance du 6 novembre, Mme Anne-Laure Razimbaud, actuellement cheffe du service de l'ingénierie biomédicale.

Sa prise de poste, qui interviendra le 1^{er} décembre, est d'autant plus attendue que le département vit une situation d'instabilité depuis plusieurs mois, en lien avec les départs successifs de Francis Bécaud et de Daniel Grüninger.

Mme Anne-Laure Razimbaud est âgée de 39 ans et habite le Val-de-Ruz. Elle a réalisé sa formation dans le domaine de la physique à l'Université de Grenoble et à l'Université Claude Bernard de Lyon et est au bénéfice d'un mastère en équipements biomédicaux acquis à l'Université de technologie de Compiègne. Elle a occupé successivement les fonctions d'ingénieur biomédical et de responsable du service d'ingénierie biomédicale, à l'Hôpital d'Annecy, puis à l'HNE depuis mars 2013.

Familière avec l'encadrement d'équipes pluridisciplinaires et dotée d'une personnalité fédératrice déjà largement appréciée dans l'institution, elle possède toutes les compétences nécessaires pour occuper la fonction de directrice logistique, membre de la direction générale.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle fonction et remercions d'ores et déjà les cadres et les collaborateurs du département logistique pour leur engagement et leur soutien dans la période difficile traversée depuis de nombreux mois.

Salaires 2015

Indice

En Commission faïtière CCT Santé21, les partenaires sociaux ont pris connaissance de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC). Le niveau des prix au mois d'août 2014 étant strictement identique à celui du mois d'août 2013 (mois de référence), il n'y a pas de renchérissement à compenser et l'indice 2015 sera identique à celui de 2014.

Echelon et grille salariale

Concernant l'octroi de l'échelon 2015, nous vous rappelons que le protocole d'accord des partenaires sociaux du 5 juin 2014 prévoit un report au 1^{er} juillet de l'attribution de l'échelon annuel, assorti d'une baisse globale de la grille salariale de 0.5%. C'est la grille de base à l'indice 100 (2007) qui sera modifiée, ce qui permettra de conserver pour la nouvelle grille indexée le même niveau d'indice (102.6) qu'actuellement. Cette dernière sera disponible prochainement sur Intranet.

En résumé : du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, pas d'octroi d'échelon, l'échelle actuelle reste valable; dès le 1^{er} juillet 2015, octroi de l'échelon, avec une échelle baissée de 0.5%

A noter pour cette dernière mesure que les salaires bruts nominaux sont garantis; cela concerne notamment les collaborateurs colloqués à l'échelon 25 ou engagés depuis moins de 6 mois en date du 1^{er} juillet.

Allocation complémentaire pour enfants

Les partenaires sociaux ont décidé d'adapter le montant de l'allocation complémentaire conformément à la décision du Conseil d'Etat de la diminuer de CHF 10.- pour la fonction publique neuchâteloise, en compensation de l'augmentation de CHF 20.- de l'allocation complémentaire de base (ALFA) pour les deux premiers enfants. Par conséquent, à partir du 1^{er} janvier 2015, l'allocation complémentaire enfant passera de CHF 145.- par mois pour un 100% d'activité à Fr. 135.-, ceci pour les 4 premiers enfants (allocation maintenue à Fr. 145.- dès le 5^e enfant).

Le service administration du personnel est à votre disposition en cas de question.

Alain Christinet, directeur des RH